

Exétat Session 2009.

228. DIAKESE, commerçant habitant le Bas Congo achète à Kinshasa en février 2006 12.000 Kg de marchandises à 500 FC le Kg avec remise de 10%. Les frais de transport 5% de la réduction obtenue.

Les frais de douane et manutention $1/12$ du net commercial.

Au cours du mois, il vend 90% de ses achats. Il est à signaler qu'au début du mois, son stock existant en magasin était de 8000 Kg de marchandises valant 400.000 FC. Les frais de vente 160.000 FC et charges administratives 40.000 FC. Pour valoriser ses sorties, il applique la méthode FIFO.

La valeur d'acquisition des éléments constitutifs est de :

(EXÉTAT 2009)

- a. 1.400.000 FC b. 1.800.000 FC c. 3.391.200 FC
d. 5.400.000 FC e. 5.880.000 FC

229. Un véhicule de direction acquis le 02/01/2000 à 900.000 FC est amorti selon la méthode croissante. La valeur résiduelle en fin 2002 s'élève à 720.000 FC.

Sa durée d'usage est de : **(EXÉTAT 2009)**

- a. 1 ans b. 2 ans c. 3 ans d. 4 ans e. 5 ans

230. Un ouvrier gagne 150 FC par heure. Au mois de septembre, il a presté pendant 65 heures la première semaine dont 8 heures le dimanche et normalement les trois autres semaines. Allocations familiales 6.000 FC, transport mensuel 5.200 FC, prime de diplôme 4.000 FC, avance sur salaire 8.000 FC, CPR 2.500 FC, épargne 2.500 FC et cotisation syndicale 1.400 FC.

Tenir compte du taux actualisé de 8,5% pour la cotisation de l'INSS (CNSS). L'ouvrier aura un net à payer de (arrondi à l'unité FC) : **(EXÉTAT 2009)**

- a. 30.908FC b. 35.309FC c. 34.908FC d. 48.290 FC
e. 59.490 FC